

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4304

Attribution de subventions pour un montant de 6 000 euros à des associations de commerçants, d'artisans et producteurs dans le cadre de l'animation commerciale sur le territoire de la Ville de Lyon

Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat

Rapporteur : M. LE FAOU Michel

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 NOVEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2018

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINI, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme SERVIEN, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAINE (pouvoir à M. LEVY), M. HAVARD, Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme NACHURY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/4304 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR UN MONTANT DE 6 000 EUROS A DES ASSOCIATIONS DE COMMERÇANTS, D'ARTISANS ET PRODUCTEURS DANS LE CADRE DE L'ANIMATION COMMERCIALE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE LYON (DIRECTION DE L'ECONOMIE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 novembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La diversité de l'offre commerciale de la ville de Lyon s'appuie sur un vaste tissu de proximité réparti au cœur des arrondissements. Dans ces polarités commerciales, la diversité des activités sédentaires et non sédentaires anime la vie des quartiers et contribue à la qualité du cadre de vie des Lyonnais.

Ce dynamisme repose notamment sur les actions collectives menées par les associations de professionnels qui souhaitent répondre aux enjeux économiques de leurs adhérents, ainsi qu'aux attentes des clients.

Pour assurer la pérennité de ces actions et garantir ainsi le maintien d'une offre commerciale de qualité pour les Lyonnais, la Ville de Lyon accompagne les démarches de plusieurs associations :

1 - Association Arts Pentes - 1^{er} arrondissement : attribution d'une subvention de 3 000 euros pour le développement de son programme de communication, de dynamisation et organisation de manifestations de métiers d'art et d'artisanat

L'association "Arts Pentes" a été créée en 2009. Elle regroupe, fédère et met en valeur les artistes, créateurs et artisans d'art des 1^{er} et 4^{ème} arrondissements de Lyon, principalement dans le quartier des Pentes de la Croix-Rousse. Son objectif est de constituer une « vitrine » des savoir-faire lyonnais de qualité. En 2018, Arts Pentes compte 109 adhérents.

Son principal évènement est le marché de Noël "360° sur l'Art" qui a lieu chaque année sur la place Sathonay. Il s'agit d'une manifestation qui propose, au public, une offre de produits originaux principalement « made in Lyon » dans une ambiance conviviale ponctuée d'animations culturelles et artistiques (une soixantaine d'exposants et plus de 8 000 visiteurs).

Cet évènement sous forme de parcours découverte fait la promotion des richesses artistiques et culturelles du quartier des Pentes de la Croix-Rousse et d'une consommation équitale locale.

Par délibération n° 2017/3445 du 20/11/17, vous avez accordé une subvention d'un montant de 3 000 € à l'association Arts Pentes pour son marché de Noël « 360° sur l'Art », dans le cadre des Illuminations/Animations de fin d'année pour l'année 2017.

L'association édite également un plan des artistes qui identifie les nombreuses boutiques et lieux de vente des adhérents d'Arts Pentes : Répertoire des lieux et savoir-faire de la Croix-Rousse utile au public à la fois lyonnais et touristique. Edité à 12 000 exemplaires, le plan est distribué

lors des événements de l'association et est disponible dans les boutiques adhérentes et chez les partenaires/annonceurs (certains hôtels et restaurants, mairies des 1er et 4ème arrondissements).

Globalement, pour l'année 2018, l'équipe d'Arts Pentes, a programmé deux projets d'envergure :

- "L'Estive" : la quatrième édition du marché d'été des créateurs, qui s'est déroulée le 3 juin dernier place de la Croix-Rousse. Autofinancée, cette action connaît, d'après les organisateurs, un véritable succès et répond à la fois aux attentes des exposants, mais également à celle des visiteurs, en quête du «made in Lyon» dans leur quartier.

- La 13ème édition du marché de Noël "360° sur l'Art" place Sathonay et la rue Vitet les 15 et 16 décembre 2018.

Ces deux projets s'inscrivent dans la lignée des actions engagées les années précédentes. L'objectif d'Arts Pentes est de les faire évoluer, de les compléter et de les parfaire pour les inscrire davantage dans le paysage lyonnais et répondre au mieux aux attentes de chacun.

Par ailleurs, l'association continue à investir dans des supports de communication réutilisables.

Elle travaille également sur le renforcement de la sécurité de ses événements, ce qui induit des dépenses supplémentaires.

En plus, l'association souhaite développer sa présence quotidienne sur les réseaux sociaux en mobilisant plus de bénévoles sur cette thématique.

Par délibération n° 2017/3446 du 20/11/17, vous avez accordé une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 000 € à l'association Arts Pentes pour son programme d'actions de communication, de dynamisation et organisation de manifestations de métiers d'art et d'artisanat.

Le budget global prévisionnel de l'association Arts Pentes pour l'année 2018 est de 27 320 € dont 20 900 € pour le marché "360° sur l'Art". Elle ne dispose pas de salarié, toutes les actions sont réalisées grâce au bénévolat de ses membres actifs.

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'association Arts Pentes une subvention de 3 000 € pour son programme d'actions de communication, de dynamisation et d'organisation de manifestations de métiers d'art et d'artisanat.

2 - Association des commerçants du Marché de la Croix-Rousse – 1^{er} arrondissement : attribution d'une subvention de 3 000 euros pour la mise en œuvre du programme d'animations et de communication de l'association

L'association des commerçants du Marché de la Croix-Rousse a été créée en 2010 pour fédérer les commerçants non sédentaires et mener à bien des projets communs (animations commerciales, promotion du marché, etc.). Elle compte aujourd'hui 60 adhérents.

Le marché de la Croix-Rousse est le plus ancien marché alimentaire de Lyon (fin XIXe siècle). Il est aussi le plus important en termes de chiffre d'affaires. Il se tient tous les jours sauf le lundi, et compte une centaine de bancs.

Depuis sa création, l'association organise de nombreuses animations à destination des clients du marché, en résonance ou non avec les événements de l'agglomération ou de dimension nationale.

Ainsi, à l'occasion de la Semaine du Goût en octobre, les commerçants du marché, en lien avec l'association M ton Marché – ADPM, ont offert de la soupe aux clients.

A l'occasion de la Biennale Internationale du Goût 2017, l'association a tenu un stand pendant les nocturnes en proposant des dégustations de divers fruits et des préparations à base de fruits.

Au quotidien, l'association mène également des actions de sensibilisation du public à la consommation de produits de saison (dégustations, distributions de recettes, conseils diététiques).

Les principales fêtes du calendrier sont autant d'occasions pour l'association de proposer des animations. Par exemple, pour Pâques, 250 œufs en chocolat et 30 kilogrammes de petits œufs pralinés ont été offerts aux passants.

Enfin, l'association mène des opérations caritatives avec les Restaurants du Cœur, le Secours Populaire et les Nez Rouges qui permettent de récolter près de 3 tonnes de vivres.

Sur bon nombre de ces animations, l'association travaille en partenariat avec les organisations professionnelles et le Marché de Gros Lyon Corbas.

Depuis 2016, l'association travaille aussi sur l'édition et la distribution de sacs cabas réutilisables afin de limiter l'usage des sacs en plastique, conformément au Décret n° 2016-379 du 30 mars 2016 relatif aux modalités de mise en œuvre de la limitation des sacs en matières plastiques à usage unique. Par leur graphisme, ces sacs permettent d'accroître la visibilité des commerçants et des partenaires.

L'association participe aux illuminations de fin d'année en décorant les arbres du boulevard de la Croix-Rousse.

A ce titre, par délibération n° 2017/3445 du 20/11/2017, vous avez accordé une subvention de 2 160 € à l'association des commerçants du Marché de la Croix-Rousse dans le cadre des Illuminations/Animations de fin d'année pour l'année 2017.

Pour l'année 2018, l'association a souhaité développer et améliorer les illuminations de fin d'année et a prévu de dépenser un budget deux fois plus élevé que l'année précédente.

Pour cette année, l'association sollicite le soutien de la Ville de Lyon pour l'accompagner dans la structuration de sa communication interne et externe pour l'aider à mettre en œuvre un programme d'animations toujours plus étoffé autour de la sensibilisation des consommateurs au « mieux consommer » et poursuivre le développement du marché en proposant des animations répondant aux attentes de la clientèle.

Par délibération n° 2017/3446 du 20/11/17, vous avez accordé une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 000 € à l'association des commerçants du Marché de la Croix-Rousse dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'animations pour l'année 2017.

Le budget prévisionnel 2018 de l'association est de 14 800 €. Elle ne dispose pas de salariés, toutes les actions sont réalisées grâce au bénévolat de ses membres actifs.

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'association du Marché de la Croix-Rousse une subvention de 3 000 € pour la mise en œuvre du programme d'animations et de communication de l'association.

Vu l'avis du Conseil des 1^{er} et 4^e arrondissements ;
 Ouï l'avis de la commission relations internationales - économie - commerce et artisanat - tourisme ;

DELIBERE

1. Les subventions énumérées dans le tableau ci-dessous pour un montant total de 6 000 euros, sont attribuées aux associations de commerçants et producteurs précités pour la réalisation d'actions d'animation commerciale sur le territoire de la Ville de Lyon :

Arrt	Nom de l'association	Adresse du siège de l'association	Objet de l'action	Montant proposé en euros
1 ^{er}	Association Arts Pentes	22 rue René Leynaud 69001 LYON	Développement du programme de communication, de dynamisation et organisation de manifestations de métiers d'art et d'artisanat	3 000 €
1 ^{er}	Association du Marché de la Croix-Rousse	5 chemin Petit 69300 CALUIRE	Mise en œuvre du programme d'animations et de communication du marché de la Croix-Rousse	3 000 €
TOTAL				6 000 €

2. La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, sur la ligne de crédit 51977, programme ANIMATIONS, opération VALOCIAL, nature comptable 6574, fonction 94, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)
 Pour extrait conforme,
 Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Fouziya BOUZERDA